



Chambre d'agriculture du Jura-Bernois  
Beau-Site 9  
2732 Loveresse  
[info@cajb.ch](mailto:info@cajb.ch)  
032 481 51 10

## Communiqué de presse

### Quand la pression médiatique dicte les règles : les agriculteurs du Jura bernois en payent le prix

Loveresse, le 26.11.2024

Une nouvelle fois, la gestion des pâturages boisés du Jura bernois est mise à mal par des décisions influencées par des articles médiatiques déconnectés des réalités agricoles. La Chambre d'agriculture du Jura bernois (CAJB) déplore que des directives forestières soient modifiées sous la pression d'un article sensationnaliste dans le *Blick*, au détriment des agriculteurs locaux et d'une gestion durable des pâturages.

#### Des règles décidées loin des réalités du terrain

Les récents ajustements imposés par les autorités forestières, en réponse à des polémiques médiatiques, ignorent les contraintes spécifiques aux pâturages boisés. Dans ces zones, où les agriculteurs effectuent un entretien vital pour l'équilibre écologique, les nouvelles exigences, telles que l'obligation de mécaniser ou de créer des tas de bois, sont souvent irréalistes et contre-productives.

Pour les petites coupes de bois les nouvelles exigences envisagées posent plusieurs problèmes :

- Elles imposeront le recours à des machines lourdes, souvent inadaptées aux pâturages boisés, qui risquent de compacter les sols, d'endommager la végétation locale et de perturber la biodiversité.
- Elles entraîneront des coûts supplémentaires pour les exploitants agricoles, déjà confrontés à une pression économique croissante, notamment en raison des coûts élevés de l'énergie et de l'équipement.
- Elles négligeront des alternatives éprouvées, comme les feux contrôlés, qui représentent une méthode plus simple, économique et respectueuse de l'environnement, particulièrement efficace pour les petites parcelles difficiles d'accès.

#### Quand l'écologie devient un prétexte bureaucratique

Un article bien tourné dans le *Blick* semble aujourd'hui avoir plus d'impact sur les décisions que des années de dialogue entre les agriculteurs et les forestiers. C'est une écologie de façade qui s'impose sur le terrain, sans considération pour les réalités. Pire encore, les autorités semblent penser que des solutions extérieures sont plus adaptées que l'expertise locale des agriculteurs.

Par ailleurs, alors que les agriculteurs réclament une simplification administrative pour alléger leur fardeau, ces nouvelles règles viennent ajouter une couche supplémentaire de paperasse inutile. Plutôt que de s'appuyer sur ceux qui connaissent et gèrent ces territoires au quotidien, on préfère investir dans des planificateurs environnementaux éloignés des réalités du terrain. Pourtant, durant les

périodes creuses de leur activité, comme l'hiver, les agriculteurs pourraient eux-mêmes effectuer ces travaux, mettant à profit leur disponibilité saisonnière et leur expertise, tout en assurant une gestion cohérente et durable de ces espaces.

### **Une solution simple et équilibrée**

La CAJB insiste sur la nécessité d'intégrer toutes les parties prenantes dans la définition des solutions. La mise en place d'un cadre simplifié pour l'utilisation des feux contrôlés, dans des conditions sécurisées, offre une réponse pragmatique :

- **Limiter les impacts environnementaux de la mécanisation** sur les sols et la biodiversité.
- **Réduire les coûts pour les agriculteurs**, qui ne peuvent absorber davantage de charges.
- **Valoriser les savoir-faire locaux**, inscrits dans une longue tradition paysanne, tout en conciliant modernité et objectifs écologiques.

### **Un appel à une concertation urgente**

La Chambre d'agriculture du Jura bernois (CAJB) a déjà lancé une pétition pour demander une révision des règles forestières imposées aux agriculteurs. Face au manque de considération pour les réalités du terrain, la CAJB élargit désormais cette pétition à une échelle plus large, appelant tous les citoyens et acteurs concernés à soutenir cette démarche.

Une fois ce soutien renforcé, la CAJB prévoit de porter ces revendications directement auprès des responsables politiques régionaux et cantonaux, afin de s'assurer que les spécificités des pâturages boisés du Jura bernois soient enfin reconnues et respectées.

La pression médiatique ne doit pas dicter des règles qui mettent en péril le travail des agriculteurs et l'équilibre des pâturages boisés.

Pour toute question :

Martin Kohli, président de la CAJB : 079/471.47.50

Daniela Allemann-Gerber, secrétaire générale : 079/315.46.88